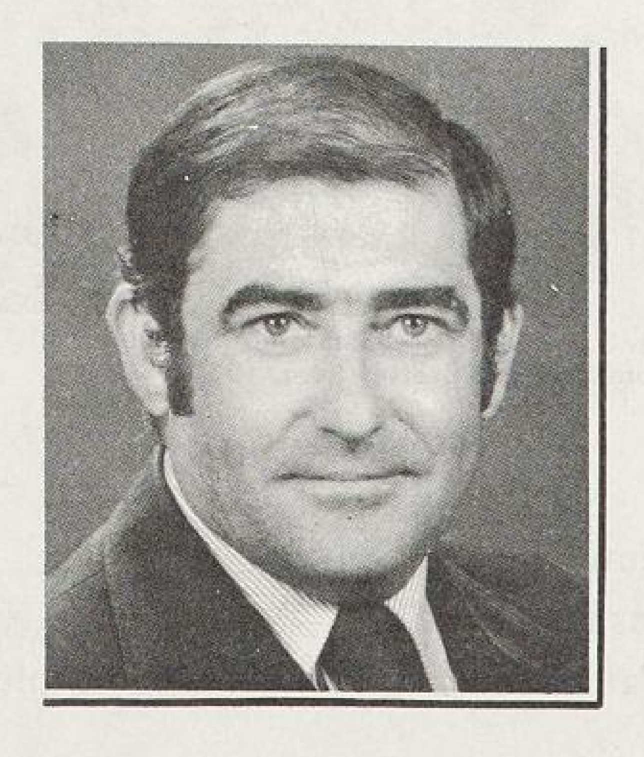
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

3ÈME CIRCONSCRIPTION DE LOT-ET-GARONNE



Albert de REDON

44 ans — "Le Bioule" 47340 LAROQUE-TIMBAUT

Président Départemental du Parti Républicain
Membre du Bureau National du Rassemblement Français pour l'Europe
Diplomé de l'École d'Agriculture
Agent commercial en matériel agricole
Candidat de la Majorité pour le soutien de l'Action du Président de la République et du Premier Ministre.

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

Je n'augmenterai pas votre lassitude par des attaques intempestives contre mes concurrents, mais l'enjeu capital pour notre Pays que représente ce vote, me fait un devoir de vous communiquer LES OBJECTIFS D'ACTION que je me suis fixés, afin de poursuivre et parfaire l'œuvre entreprise par la Vème République.

A SAVOIR :

DES CITOYENS LIBRES ET PROTÉGÉS PAR :

Le perfectionnement de la garantie des droits de l'homme.
Le renforcement des droits des citoyens face à l'administration.
La création d'un délégué du Médiateur dans chaque département.
Le développement des pouvoirs des municipalités.
La participation des Citoyens à l'administration de la commune par voix de référendum.
L'accroissement de la Sécurité des Français.

Entretien avec M. Raymond BARRE
Premier Ministre

LE PROGRES ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI PAR :

La poursuite du développement régulier de l'économie française.
La réalisation d'une pause des charges sociales et fiscales.
L'encouragement de la création d'entreprises.
Le retour à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence.
L'orientation de l'épargne individuelle vers les entreprises.
L'incitation à une participation du commerce et de l'artisanat à la modernisation de notre économie.

La loi d'orientation de 1973 (loi Royer) sera appliquée dans un esprit d'équilibre : L'entrée dans la profession d'artisan sera facilitée ;

Le développement des entreprises artisanales sera encouragé par la formation de zones d'implantation de petites tailles dans le centre des villes et des bourgs ruraux;

La femme du commerçant et de l'artisan se verra reconnaitre un statut précis de collaborateur ou de salarié.

Le renforcement de nos exploitations agricoles:

L'agriculteur ne doit plus être un assisté et doit pouvoir compter sur des ressources décentes par une politique de prix.



Entretien avec M. Jacques BLANC, Secrétaire d'État à l'Agriculture

L'accession à la propriété des jeunes agriculteurs.

La possibilité de rachat à la succession grâce à des prêts spéciaux à long terme à faible taux d'intérêts, augmentés de facilités d'ordre fiscal pendant les premières années.

Il faut maintenir l'agriculture aux agriculteurs.

L'orientation de la production en fonction des débouchés est un impératif. La communauté européenne devra se doter d'une politique exportatrice.



Avec M. C. BONNET, Ministre de l'Intérieur
(conférence de presse - Sept. 1977)

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE PAR :



Entretien avec Marc BECAM, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur, Chargé des Collectivités Locales

Le progrès économique qui favorise l'emploi.

L'accroissement de la participation dans l'entreprise.

L'amélioration du niveau de vie et l'augmentation des revenus les plus modestes.

L'indemnisation totale et définitive des Français rapatriés pour leur insertion complète dans la communauté nationale.

La revalorisation de la cellule familiale.

Le renforcement de la solidarité en faveur des personnes âgées.

L'amélioration de la vie des femmes par des allocations suffisantes afin de leur permettre d'assurer leurs responsabilités au foyer.

La possibilité offerte à tous les Français de détenir un patrimoine.

Le renforcement de la justice fiscale et la simplification de la fiscalité.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE DES FRANÇAIS PAR :

L'application d'une charte nationale pour la qualité de la vie.

Les moyens donnés à tous les jeunes de pouvoir prendre des vacances.

L'adaptation de l'enseignement supérieur à sa mission. Il faut une école ouverte sur le monde professionnel.

La liberté de l'enseignement par la possibilité du choix de l'école.

L'accroissement de l'aide financière apportée aux clubs et associations sportives.

Il faut favoriser l'accès à la culture.



Entretien avec Michel PONIATOWSKI
Ministre d'État

Ainsi la France connaîtra-t-elle une société plus libre, plus juste, plus humaine, plus fraternelle.

VU le Candidat
Albert de REDON

Imprimerie OCCITANE - Villeneuve s/Lot